



Collaboration interinstitutionnelle
Interinstitutionelle Zusammenarbeit

Charte de la CII Valais



Tous partenaires

- vers des **solutions** pragmatiques coordonnées, adaptées, efficientes, innovantes et pérennes.



Notre mission commune

- est **l'insertion durable** sur le plan professionnel et social des personnes.



Nous collaborons

- en mettant en commun des méthodes de travail, des mesures et de la formation ;
- en garantissant une stratégie d'insertion par une expertise professionnelle ;
- en partageant et en appliquant des valeurs communes ;
- dans une attitude humaniste, d'ouverture, d'adaptation collective aux changements et d'apprentissage.



Nous nous engageons à

- respecter** les compétences des institutions partenaires et collaborer avec une considération réciproque ;
- être **transparents** dans nos actions envers les parties prenantes ;
- travailler de manière **préventive** en vue d'éviter toute précarisation ;
- promouvoir la **responsabilisation** et favoriser **l'autonomie** de la personne;
- agir dans notre travail quotidien de manière **équitable, appropriée** et **neutre**.

Etablie le 30.10.2025